

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



NOV/DEC 2022



Agenda

NOVEMBRE

Lundi 7 novembre de 16h30 à 18h

Mardi 8 novembre de 8h30 à 10h

Espace Robert Merle

Concours et dépôt

de betteraves

Zuydcoote Animations

Mercredi 9 novembre

de 13h30 à 15h30

Espace Robert Merle

Réunion des aidants

(inscription en mairie)

Maison des Cot'Aidants et le CCAS

Jeudi 10 novembre à 17h45

RDV Espace Robert Merle

Défilé Saint-Martin

Zuydcoote Animations

Vendredi 11 novembre à 10h45

Cimetière militaire

et monument aux morts

Dépôt de gerbes

UNC-AFN et Mairie

Vendredi 11 novembre à 15h

Salle des sports

Loto

Les Judcoot'Lussen

Dimanche 13 novembre

à partir de 8h

Espace Robert Merle

Cap rando littoral

Cap sur le forme

Mardi 22 novembre à 19h

Espace Robert Merle

Conte Récits

sans frontières

Association Coote à Côte

Samedi 26 novembre

de 10h à 20h

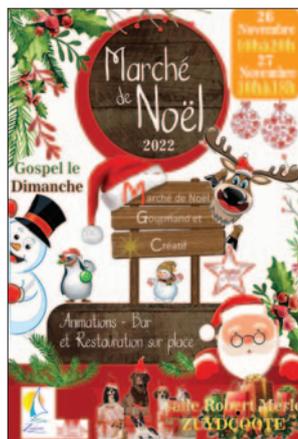
Dimanche 27 novembre

de 10h à 18h

Espace Robert Merle

Marché de Noël

Zuydcoote Animations



DECEMBRE

Jeudi 1^{er} décembre à 18h30

Espace Robert Merle

Conférence sur les emplois liés

aux implantations industrielles

sur le territoire

Entreprendre Ensemble

Dimanche 4 décembre à 14h

Espace Robert Merle

Baraquajeux

Les Zébrillons

Lundi 5 décembre à 11h

Monument aux morts

Dépôt de gerbes

UNC-AFN et Mairie

Mercredi 7 décembre à 12h

Espace Robert Merle

Repas

Club Les Toujours Jeunes

Samedi 10 décembre à 14h30

Espace Robert Merle

Noël des aînés

La Municipalité

Samedi 17 décembre

de 15h à 17h

Dimanche 18 décembre

de 15h à 18h

Place de la Gare

Village du Père Noël

Zuydcoote Animations

JANVIER 2023

Dimanche 15 janvier à 11 h - Espace Robert Merle Vœux de Mme le Maire

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice

Les lundi 7 novembre et 5 décembre en mairie sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Informations sur le maintien à domicile

Les 7 décembre et 4 janvier de 10h à 11h30

en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Mission Locale

Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans

M. Laurent VILCOT

Pas de permanence en novembre et en décembre. Pour tous renseignements, contactez le CCAS de Bray-Dunes au 03 28 29 96 20

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE

Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg

11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59

pour prendre rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Les vendredi 18 novembre et 16 décembre matin, en mairie sur rendez-vous

au 03 28 29 90 00

Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistantes sociales

Mme VANDERHAEGHE assistante sociale assure le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h (exceptionnellement le jeudi 3 novembre)
- ou visite à domicile
- Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h

Permanence à Saint-Pol-sur-Mer

Rue de la République,

Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1

Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune
Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO
Papier recyclé PEFC



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Nous voyons que cette fin d'année 2022 est très fournie. Nous avons vu des avancements concrets pour la Ferme Nord et pour la zone d'aménagement pour laquelle, d'ailleurs, vous êtes venus très nombreux assister à la réunion publique. Le projet Grand Site de France a également vu une belle avancée en étant validé lors d'une commission au ministère de la transition écologique.

Le centre de loisirs des vacances de la Toussaint rencontre un franc succès avec près de 70 enfants inscrits en maternelle et en primaire.

Sur ce prochain mois, la nouvelle collecte de déchets arrive sur notre commune. Les agents de la Communauté Urbaine de Dunkerque ont pu rencontrer beaucoup d'entre vous pour expliquer le fonctionnement de ce nouveau ramassage de déchets qui démarre le 14 novembre.

Au cours de ces 2 prochains mois, nous pourrons bénéficier de 2 réunions d'informations importantes. L'une concernant l'accompagnement des aidants qui ont souvent besoin de soutien dans leur vie quotidienne. L'autre concernant les opportunités d'emplois proposées dans les futures années sur le dunkerquois. Vous le savez, notre territoire va voir la création de plus de 15 000 emplois dans 10 ans à venir. Il est essentiel que nos jeunes aient la possibilité d'accéder à ce plein emploi que vivra notre région.

Nous arrivons sur les mois festifs et la municipalité est heureuse de constater que de belles manifestations sont programmées sur ces prochaines semaines. Notre traditionnelle Saint Martin ouvre le bal le 10 novembre, suivi par les randonnées Cap Rando dans le Grand site de France organisées par Cap sur la Forme. Le marché de Noël sera suivi du beau festival de la Baraquajoux et enfin, c'est devenu une tradition, le village de Noël émerveillera les enfants avant les fêtes de fin d'année. Encore merci à toutes les associations organisatrices de ces animations.

Vous le savez, la commune subie de plein fouet les augmentations d'énergie. Depuis de nombreuses années, nous appliquons une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement dans notre commune. Mais cela ne veut pas dire austérité pour tous. Nous travaillons sur la réduction d'éclairage dans certains quartiers de Zuydcoote mais la municipalité a été très attachée à maintenir les illuminations qui égayeront notre période de fin d'année.

L'équipe municipale et moi-même, vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine
de Dunkerque

Pascale DESFRENNES, 2^{ème} adjointe, déléguée à l'éducation, la jeunesse, la culture, aux fêtes et aux loisirs



Dans le cadre de ma délégation, je m'attache à suivre de près tout ce qui concerne l'école et le périscolaire. Je siége donc au conseil d'école et me rends disponible pour recevoir les parents d'élèves dès qu'ils le souhaitent. Par ailleurs, j'ai la chance d'être secondée activement dans ce domaine par Madame Delphine DELORRIER, conseillère municipale déléguée à l'éducation.

La commune, sous l'impulsion de la majorité, consacre une belle part de

son budget à notre jeunesse, ce qui se traduit par des actions concrètes :

- Des séjours en partenariat avec l'ADAV proposés chaque année, pendant les vacances d'été, pour les enfants à partir de 11 ans et jusque 17 ans.
- Un voyage scolaire tous les 2 ans pour les classes de CM1 et CM2.
- Le financement du BAFA pour les Zuydcootois qui le souhaitent.
- L'organisation de nombreuses sorties scolaires tout au long de l'année ainsi que, tous les 2 ans, une visite de l'assemblée nationale ou du sénat selon les années.

Ces activités sont largement subventionnées par la municipalité, ce qui permet aux parents d'obtenir un reste à charge très réduit, lorsqu'il y en a un.

De plus, nous avons travaillé au cours de l'année scolaire précédente, en partenariat avec les enseignants Mme

SEIGNEURBIEUX, Mme DUQUENOY et M. BESSON, sur le projet de mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Nous espérons pouvoir poursuivre ce travail en collaboration avec les enseignants cette année et voir les possibilités de mise en application.

Pour ce qui concerne la vie associative, la culture et l'animation, nous nous efforçons de proposer des événements festifs pour petits et grands tout au long de l'année à des prix attractifs, voire même très souvent gratuits.

Ceci n'est permis que par l'investissement sans faille de nos associations et de nos bénévoles qui œuvrent dans le but de dynamiser le village et de distraire nos concitoyens. Je tiens donc à les remercier tout particulièrement pour leur engagement et par le soutien financier apporté par la municipalité à travers les subventions annuelles.

Conseil municipal

Compte-rendu du 26 septembre 2022

AFFAIRES GENERALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022

URBANISME

Avis sur le Règlement Local de Publicité intercommunal

Classement de Zuydcoote en :

- ZP 1 : Interdiction de toute forme de publicité,
 - ZE 1 : Autorisation des enseignes à plat au-dessus de l'entrée mais interdiction des enseignes lumineuses.
- Ces dispositions non-rétroactives sont justifiées par le caractère naturel protégé de la commune.

Transfert compétence « Bruit »

Elaboration du Plan de Prévention du Bruit et des cartes de bruit stratégique à l'échelle communautaire pour plus de cohérence entre les communes.

FINANCES

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Adoption du référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 par droit d'option en remplacement de la M14.

-

Adoption d'un règlement budgétaire et financier, même s'il est facultatif

pour les communes de moins de 3 500 habitants, afin de formaliser et préciser les règles de gestion budgétaire applicables à la commune.

Admission en non-valeur

Refus d'admission en non-valeur d'une somme de 42€ et proposition de nouvelle codification en vue de permettre au comptable d'exercer un recouvrement d'office.



Public concerné :
Personnes en démarche d'insertion
sur le territoire de Flandres Maritime

Programmation de 3 pièces de théâtre

BASIK INSEKTE

Judi 17 novembre à 19h
Bateau Feu – Dunkerque

DES CHÂTEAUX QUI BRÛLENT

Vendredi 25 novembre à 20h
Bateau Feu – Dunkerque

LA PLUS BELLE FILLE DU MONDE

Samedi 26 novembre à 18h30

Salle Colette Bel – Rexpoède

Tarif : 2 € par adulte

Gratuit pour les enfants

Infos et réservations : 06 65 53 84 02

(Emeline DUBLICQ)

insertionculture@rexpoe.de.fr



Le centre des restos du cœur de Leffrinckoucke,
1 rue Stéphane Salomon (ancien bureau de Poste) sera ouvert,
à compter du 24 novembre 2022 jusqu'au 1^{er} avril 2023 : tous les jeudis de 14h à 16h30
Inscriptions le jeudi 17 novembre de 14h à 16h

Vous êtes un aidant au quotidien
d'une personne proche de moins de
60 ans en situation de handicap ?
La **Maison de Cot'Aidants** est là pour
vous.



Présentation de la structure
mercredi 09 novembre
Salle Robert Merle, Zuydcoote.
À partir de 13h30.

La Maison de Cot'Aidants
accompagnent les aidants dans leur
quotidien:

- Informations sur **les aides possibles**, orientation vers les partenaires.
- Proposition de **formations** sur différents thèmes liés au handicap.
- Suggestion d'**activités collectives** pour rompre l'isolement et rencontrer d'autres aidants.
- Offrir un **soutien psychologique** individuel ou collectif.
- Conseiller et mettre en place des **solutions de répit**, notamment du relais à domicile.



Sur inscription en
Mairie de Zuydcoote
03 28 29 90 00



APEEZ : Association des Parents d'Élèves de l'École de Zuydcoote

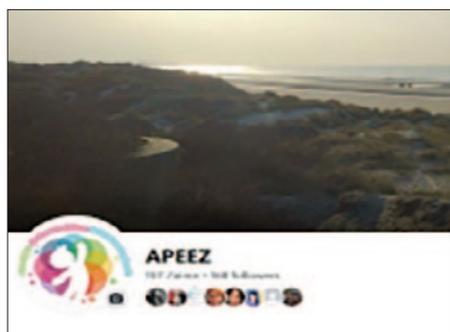
Depuis quand existe votre association ?

Votre association des parents d'élèves existe de longue date, probablement depuis fin des années 70. Elle portait le nom d'APE et était affiliée à la FCPE. Elle a été présidée jusqu'en 1981 par Magali BREEM (devenue adjointe ensuite).

Pouvez-vous présenter votre association ainsi que la composition du bureau ?

L'Association des Parents d'Élèves de l'École de Zuydcoote est une association à but non lucratif qui a pour objectif de participer au financement de projets initiés par l'équipe pédagogique de l'école du village (sorties de fin d'année, voyages, renouvellement de bibliothèque, achat de jeux, etc...). Pour ce faire, l'association mène des actions ponctuelles afin de récolter des fonds. L'organisation d'une brocante, la vente de chocolats à Pâques, la fête de l'école, sont autant d'événements qui permettent d'atteindre cet objectif.

Dans le même temps, l'association contribue à la circulation d'informations et de l'actualité de l'école de Zuydcoote via la page Facebook. Nous en profitons ici pour vous inviter à nous suivre via ce média et ainsi vous tenir informés de la vie de l'école et des actions que nous mettons en place.



Toujours dans l'objectif de faciliter la communication et de dynamiser les échanges, nous avons identifié des parents référents pour chaque classe. Ces parents référents sont un lien possible entre l'association et les parents d'élèves.

Un trombinoscope a été affiché au niveau de la grille noire de l'école.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée en septembre 2022, un nouveau bureau s'est formé, renforçant ainsi ses membres :



1 Gauthier RABAY, président
2 Khalid BOUZIANI, vice-président
3 Vanessa FINANCE, trésorière
4 Coraline LENOIR, vice-trésorière
5 Camille DERNIS, secrétaire
6 Allison PIGNOT, vice-secrétaire
7 Aude PINTEAUX, chargée de communication.

Pourquoi reprendre cette association ?

Dans un contexte de pandémie mondiale, les mesures sanitaires ont conduit l'association à réduire et/ou annuler certains projets. Le manque de bénévoles pour soutenir nos actions durant cette période trouble a mis en péril la survie de l'APEEZ. Une prise de conscience, quant à l'importance de cette association et de sa mission, a conforté les membres du bureau de continuer. Ainsi 3 événements ont été organisés en 2022 : une brocante, une vente de chocolats et la Kermesse de l'école. Ces actions ont rencontré un réel succès et ont contribué à redonner un second souffle à l'association.

Pour continuer et mener à bien nos actions, nous avons maintenant besoin de bénévoles afin de nous aider dans l'organisation, dans la mise en place et/ou la tenue de ces événements. Nous sommes souvent confrontés à un

manque de main d'œuvre, ce qui limite nos actions et essouffle les bénévoles déjà bien actifs. C'est pourquoi nous lançons un appel afin de solliciter votre aide, 1 heure ou 1 journée.

Alors à vous, parents, grands-parents, ami(e)s, nounou(s), habitant(e)s de Zuydcoote,...

Nous avons besoin de vous !

Quels sont les événements organisés ?

Décembre 2022 : vente de pâtisseries
Le 2 avril 2023 : brocante couverte dans la salle Robert Merle

Période de Pâques 2023 : Vente de chocolats Léonidas

Le 24 juin ou le 1^{er} juillet 2023 : Kermesse de l'école

MERCI à toutes les personnes ayant contribué à la vie de l'association et à l'organisation des manifestations.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations car c'est grâce à vous que nous existons et que nous pouvons continuer à aider financièrement les actions de l'équipe éducative de l'école de Zuydcoote.

Si vous avez des questions, suggestions, si vous souhaitez nous rejoindre, ou juste nous donner un coup de main ponctuel lors des manifestations, n'hésitez pas à nous en faire part via notre adresse mail : apeez59123@gmail.com

Passion Coiffure by Léa

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Léa Saint-Maxin, 27 ans et mariée à Quentin Maes, originaire du village. Nous habitons Zuydcoote et sommes parents d'un petit garçon de deux ans.

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis titulaire d'un CAP et d'un BP coiffure depuis une dizaine d'années. Passionnée par mon métier, j'ai toujours souhaité devenir coiffeuse et avoir mon propre salon.

Depuis quand exercez-vous votre commerce ?

En 2017, j'ai repris le salon de coiffure situé au 135 rue du Général De Gaulle, dans lequel je travaillais en tant que salariée. Mon ancien employeur avait décidé de vendre. Malgré mon jeune âge

(22 ans à l'époque), j'ai tout naturellement saisi ma chance d'avoir mon propre établissement. Le salon se nomme aujourd'hui « Passion coiffure ».

Pour m'accompagner dans cette aventure, j'ai évidemment choisi de garder, à mes côtés, ma fidèle collègue Julie. Ensemble, nous faisons tout notre possible pour vous sublimer chaque jour. En dépit du changement de propriétaire, les clients nous le rendent bien et sont toujours au rendez-vous !

Quelle est la perspective d'évolution pour votre commerce ?

Nous travaillons chaque jour à satisfaire au mieux notre clientèle. En plus de moderniser les locaux, nous effectuons régulièrement des stages afin de vous offrir de nouvelles prestations et de vous faire découvrir de nouveaux produits. Par exemple, nous conseillons



désormais une nouvelle gamme de coloration naturelle, sans ammoniaque, toute aussi efficace mais beaucoup plus respectueuse du cheveu.

Bientôt, la prise de rendez-vous sera également possible directement en ligne, via le site Planity.

Il nous tient à cœur que chaque client passe un moment agréable en notre compagnie et qu'il reparte satisfait avec le sourire.

Tél. 03 28 27 36 29

Charles Stif, DJ international producteur

"Je promeus Zuydcoote lors de mes voyages"

Pouvez-vous vous présenter ?

Je me nomme Charles et j'ai 29 ans. Fils d'une mère secrétaire et d'un père agent d'entretien, j'ai grandi à Zuydcoote. J'ai fait un bac ES au lycée Angellier.

Comment êtes-vous devenu DJ ?

Dès l'âge de 10 -12 ans, j'écoutais Linkin Park, les Red Hot Chili Peppers, Green Day... Du rock ! J'ai préparé ma première play-list pour un remariage en 2008. Cela m'a beaucoup plu de faire danser les invités. Puis ma mère m'a offert ma première platine et en parallèle grâce aux soirées organisées par l'association « Atout Jeunes Zuydcootois », je me suis découvert une passion pour l'informatique.

J'ai fait ma première grande scène devant 1250 personnes le 5 juillet 2012 pour la première édition du Bal d'Angellier dont je suis le fondateur. Deux ans après, j'ai décidé de poursuivre mon activité de DJ en microentreprise.

neur, "Music Eye Design" et j'ai commencé à travailler à Lille, tout en menant mes études.

Cela vous a conduit jusqu'en Asie...

J'ai intégré en 2017 l'ISCID-CO de Dunkerque pour y préparer deux masters (communication internationale et économie). Cela a fait naître en moi de nouvelles ambitions. Je suis allé au Maroc et au Japon en 2017 et 2018 pour une prestation de DJ. Une fois diplômé, j'ai décidé de poursuivre. J'ai commencé à mixer régulièrement à Dunkerque. Je me positionne sur de l'animation musicale et lumineuse haut de gamme pour les particuliers et entreprises.

Comment avez-vous affronté le Covid ?

Je n'ai rien lâché : j'ai mis en place des lives pour soutenir les soignants, notamment un autour de l'hôpital maritime avec l'intervention de personnalités locales. Je suis parti en tournée en Grèce où j'ai proposé des



live DJs avec drone, caméras.... Et j'ai sorti mon premier single I am here avec le saxophoniste Flo Sax, puis Firefly. En 2022, tout s'est accéléré avec des prestations de DJ à Dubaï à l'île Maurice, à Ibiza et un troisième single Mauritius, avec un DJ mauricien et Flo Sax.

Quels liens gardez-vous avec Zuydcoote ?

Si j'ai le souhait de me développer sur le plan international, je reste attaché à Zuydcoote. J'ai toujours besoin de la mer pour me sentir mieux. J'en fais la promotion lors de mes voyages.

contact@charlesstif.com

(+33) 07 83 23 13 55

https://instagram.com/charlesstif



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre, Iban et Clémence ont assuré bénévolement la visite guidée de la Ferme Nord.

LA FERME NORD BIENTOT RENOVÉE

Le 13 septembre 2022 est un jour historique pour les habitants de Zuydcoote et pour tous les amoureux du patrimoine de notre agglomération : la rénovation de la Ferme Nord est officiellement lancée !

Monsieur le Député, Paul CHRISTOPHE, Madame le Maire, Florence VANHILLE et les élus qui les ont accompagnés depuis lors s'étaient engagés à ce que la Ferme Nord soit réhabilitée et ce sera chose faite durant les prochaines années. Ce projet de rénovation a été permis grâce à l'investissement sans faille des élus municipaux depuis 2008.

Après plusieurs années de travaux, la Ferme Nord accueillera entre autres :

- la maison grand site,
- plusieurs administrations et associations visant la préservation de l'environnement,
- un pôle musée,
- des opérateurs économiques privés.

Nous remercions chaleureusement le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Patrice VERGRIETE, les élus ainsi que les services communautaires qui permettent à ce que ce formidable patrimoine de Zuydcoote retrouve sa splendeur passée.

De plus, lauréats de l'appel à projets de l'Etat pour « Réinventer le patrimoine », nous ouvrons aujourd'hui aux mécènes et aux dons des particuliers les contributions à la restauration de ce joyau du Dunkerquois, voué à devenir la Maison du Grand Site des Dunes de Flandres, en partenariat avec la Fondation du patrimoine. (<https://www.fondation-patrimoine.org/79812>).

Initié en 2015, le projet « Ferme Nord » atteste véritablement de la volonté communautaire d'investir dans la valorisation de notre patrimoine ancien, qui est à la fois un élément d'identité et un levier exceptionnel d'attractivité touristique, de préserver nos espaces naturels remarquables et de développer au sein de nos équipements publics une offre culturelle de qualité pour tous.





REUNION PUBLIQUE

Le 30 septembre, une centaine d'habitants ont participé à la réunion de l'enquête publique concernant le projet d'aménagement « Le Village ».



BANQUET DES AINÉS

Le CCAS a offert un repas et un spectacle de qualité le 16 octobre





REPAS HALLOWEEN A LA CANTINE SCOLAIRE

Le 21 octobre, les enfants ont apprécié le repas festif, aux couleurs d'Halloween

Cooté à Côte

Créée en 2003, l'association « Cooté à Côte » cessera ses activités à la fin de l'année 2022.

Le conte, organisé le mardi 22 novembre 2022, avec le centre culturel « le Château Coquelle » et la commune de Zuydcoote (pour les scolaires à 14 h et le grand public à 19 h) sera donc la dernière manifestation de l'association.

Elle sera dédiée à la mémoire de Bruno HEUSELE, ancien directeur général des services de la Commune de Zuydcoote et trésorier de l'association.

Comme tous ses membres, Bruno HEUSELE était très attaché à l'objet de « Cooté à Côte » : développer au sein de notre village l'ouverture au monde et l'ouverture aux autres. Les réalisations qui ont été conduites dans le village de Saré-Guida, en réponse aux besoins des habitants, ont permis de réelles avancées sur l'accès à l'eau, à la santé et à une meilleure alimentation.

Malheureusement, la situation politique au Sahel et au Mali, instable depuis 2011, a conduit à interrompre les relations avec le village et empêché depuis 2013 la poursuite des projets. C'est ce qui nous a conduits à décider de dissoudre « Cooté à Côte ».

Nous remercions tous les habitants de notre commune qui se sont impliqués à nos côtés.

Vacances scolaires 2022-2023



Noël

Du samedi 17 décembre
au mardi 3 janvier 2023

Hiver

Du samedi 11 février
au lundi 27 février 2023

Printemps

Du samedi 15 avril
au mardi 2 mai 2023

Ascension

Du mercredi 17 mai
au lundi 22 mai 2023

Été

Samedi 8 juillet 2023

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Camion MOBIL'OPTIQUE

Place de la gare

Vendredis 18 novembre
et 2 décembre de 14h à 16h30



Etat civil

Naissance

06/10/2022 Cataleïa WALLAERT
Fille de Benjamin WALLAERT et de Laura BOURLARD

Mariages

10/09/2022 Lucie INGELAERE et Hélène DELOBELLE
24/09/2022 Mathieu TARRIANT et Emmanuelle GANTOIS
22/10/2022 Christopher LEPRETRE et Laura BAYARD

Décès

04/09/2022 Martine PATTE veuve CLAEYS (69 ans)
24/09/2022 Thierry BILLET (61 ans)
04/10/2022 Jules BRYCKAERT (81 ans)
16/10/2022 Jean-Jacques DELY (56 ans)



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général De Gaulle
à côté de la Mairie

Mardis 8 et 29 novembre
Mardi 13 décembre
De 16h à 18h

Opération éclairage vélo



Moins de 10 % des déplacements à vélo se font la nuit mais ils entraînent 20 % des accidents corporels ou mortels ! (bilan Sécurité Routière 2018).

L'heure d'hiver accroît la période d'obscurité aux heures de pointe, heures auxquelles les usagers de la route sont les plus nombreux et les plus fatigués.

Afin de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage de leur vélo, des stands seront proposés afin de vous prodiguer des conseils pour être visibles à vélo mais aussi distribuer des kits d'éclairage aux **cyclistes non équipés** les : ↴

Vendredi 4 novembre 2022 de 17h à 19h
Le long de la Vélomaritime (ancienne gare SNCF) à Leffrinckoucke
Vendredi 16 décembre 2022 de 17h à 19h
Boulevard Simone Veil – le long de la voie verte (côté Est) à Dunkerque
Plus d'infos sur www.droitaufvelo.org - info@droitaufvelo.org

Infos pour les administrés



Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la Commune en vous connectant :

- Sur le site de la commune : www.zuydcoote.fr
 - Sur facebook : www.facebook.com/Zuydcoote59123/
- Ou en téléchargeant l'application : Zuydcoote l'Appli

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque.

Pour toute information : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

DECHETS VERTS

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerque-grandlittoral.org

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

DERATISATION

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la CUD a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.



Le nouveau système de collecte démarre le 14 novembre à Zuydcoote. Un tri plus simple et qui doit permettre d'améliorer le recyclage. Explications.

Ils sont verts, noirs et jaunes et sont récemment arrivés dans vos boîtes à lettres. Ces sacs distribués par la Communauté urbaine de Dunkerque sont les nouveaux alliés du tri sélectif.

Pourquoi changer ?

Tout est parti d'un constat : avec l'ancien système, de nombreux déchets ne pouvaient pas être recyclés car ils étaient mal triés. Pourtant, de très nombreux matériaux se recyclent (papier, carton, aluminium, verre, plastique...) ou permettent de produire du gaz (déchets organiques). Recycler ces matériaux, c'est économiser les ressources naturelles qui servent à les produire (comme le pétrole pour le plastique, le sable pour le verre). C'est protéger la planète.

Plus simple, le nouveau système de tri sélectif de la Communauté urbaine va permettre de réemployer quasiment tous les déchets qui peuvent l'être. C'est le dispositif « Je jette moins, je trie mieux ». Il a été expérimenté depuis 2020 à Cappelle-la-Grande et Rosendaël et se généralise dans toute l'agglomération en 2022.

Que des sacs, rien en vrac

Tous les sacs, quelles que soient leur couleur, sont déposés dans une même poubelle. N'oubliez pas de les fermer avec un double nœud.

Les sacs verts pour les déchets alimentaires

L'ensemble des déchets alimentaires

Trions bien, recyclons mieux !

vont dans le sac vert. Toutefois, si vous avez un composteur chez vous, mettez-y les restes de fruits et légumes. Cela vous fera un excellent compost.

Les sacs jaunes pour les emballages et papiers

Pas besoin de laver les emballages avant de les jeter. Mais videz-les bien : même sales, ils peuvent être recyclés. Le sac jaune accueille les papiers, les emballages et briques en carton, les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes) et les emballages en plastique (produits d'entretien, sachets, barquettes, pots de yaourt, etc...). Pour gagner de la place, pliez vos cartons et aplatissez vos bouteilles en plastique. Enlevez les bouchons et couvercles des bocaux et bouteilles en verre.

Les sacs noirs pour le reste des déchets

Il s'agit des produits d'hygiène, de la literie pour animaux, de la vaisselle cassée...

Et pour les autres déchets

Le verre : on le dépose dans les conteneurs installés en ville.

Les déchets volumineux et spéciaux (vieilles menuiseries, meubles, matériel de travaux etc.) : on les dépose en déchetterie.

Jetons moins, c'est encore mieux

Aujourd'hui, les habitants de l'agglomération disposent déjà de solutions comme les repair-cafés (lieux où l'on apprend à réparer les objets avec des bénévoles), la distribution de composteurs, les mini-déchetteries mobiles ou la mise en place du oui-pub sur les boîtes à lettres.

Le repair-café, salle Dame Blanche à Bray-Dunes vous accueille sur rendez-vous (tél : 03.28.58.82.82) les 9 novembre et 14 décembre de 17h30 à 19h30. N'hésitez pas à utiliser ces dispositifs, qui permettent de faire des économies tout en préservant la planète. C'est le

programme "Eco-gagnant" de la CUD. Demain, d'autres services seront mis en place comme le broyage des tailles de haies à domicile, l'aide au « mulching » (garder les déchets de tonte pour pailler son jardin) ou encore le ramassage des encombrants à domicile...

Où trouver des infos sur le tri ?

Une adresse : www.jejettemoins-dk.fr

En tapant votre adresse, vous y trouverez toutes les informations pratiques "au plus proche du domicile". Vous pouvez aussi contacter le numéro vert (appel gratuit) de la CUD : **0 800 22 45 57**

Une aide pour les récupérateurs d'eau de pluie

Récupérer et gérer les eaux de pluie sur son terrain (au lieu de les évacuer par les tuyaux au réseau public) vous assurent non seulement des économies mais aussi un cadre de vie plus vert et plus agréable, tout en luttant contre le dérèglement climatique.

Récupérons l'eau de pluie et nous y gagnons

La Communauté urbaine de Dunkerque propose 3 aides au changement de comportement pour les logements, occupés à titre de résidence principale, jardins partagés, familiaux et associatifs.

Avec Récup'Eau, vous pouvez bénéficier de 25 à 2 500 € pour récupérer l'eau de pluie, soit pour acquérir un récupérateur, soit pour réaliser une étude d'opportunité et faisabilité de récupération ou encore effectuer des travaux liés à l'infiltration et au stockage enterré.

Vous trouverez le règlement et les conditions sur le site : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

NOVEMBRE 2022										
nord										
Heure légale										
Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 M	05 26	5.10	52	18 07	5.20	47	--	--	12 16	1.50
2 M	06 45	4.85	45	19 39	5.05	45	01 04	1.75	13 46	1.60
3 J	08 22	4.90	48	21 08	5.25	53	02 34	1.75	15 13	1.45
4 V	09 37	5.15	59	22 11	5.55	65	03 54	1.55	16 28	1.1
5 S	10 32	5.45	71	23 01	5.80	77	04 58	1.25	17 26	0.80
6 D	11 15	5.70	82	23 42	5.90	86	05 48	1.05	18 12	0.65
7 L	11 51	5.85	88	--	--	--	06 29	1.00	18 52	0.65
8 M	00 17	5.95	90	12 24	5.95	91	07 06	0.95	19 29	0.70
9 M	00 50	6.00	91	13 00	6.00	90	07 42	0.90	20 03	0.80
10 J	01 24	5.95	89	13 35	6.00	87	08 16	0.90	20 37	0.90
11 V	01 58	5.85	84	14 10	5.90	80	08 51	0.95	21 10	1.05
12 S	02 31	5.75	76	14 45	5.75	71	09 29	1.05	21 43	1.25
13 D	03 04	5.55	66	15 23	5.55	61	10 01	1.20	22 16	1.45
14 L	03 42	5.30	55	16 05	5.25	50	10 37	1.45	22 54	1.70
15 M	04 27	5.00	44	16 58	4.95	39	11 18	1.65	23 40	1.95
16 M	05 26	4.75	35	18 04	4.70	31	--	--	12 09	1.85
17 J	06 35	4.55	30	19 16	4.60	30	00 40	2.15	13 15	1.95
18 V	07 50	4.55	32	20 34	4.75	36	01 59	2.15	14 40	1.85
19 S	09 05	4.80	42	21 40	5.05	48	03 26	1.95	15 55	1.55
20 D	10 01	5.10	54	22 28	5.40	60	04 27	1.65	16 50	1.25
21 L	10 45	5.40	67	23 07	5.65	73	05 14	1.35	17 35	1.00
22 M	11 20	5.65	79	23 42	5.85	84	05 56	1.15	18 17	0.85
23 M	11 55	5.90	88	--	--	--	06 36	1.00	18 58	0.65
24 J	00 17	6.00	92	12 32	6.05	94	07 16	0.90	19 39	0.60
25 V	00 56	6.05	96	13 14	6.15	97	07 58	0.80	20 22	0.60
26 S	01 39	6.05	96	14 00	6.15	94	08 42	0.75	21 07	0.65
27 D	02 26	5.95	91	14 51	6.05	88	09 28	0.80	21 55	0.95
28 L	03 19	5.75	83	15 48	5.85	78	10 18	0.90	22 47	1.15
29 M	04 16	5.55	72	16 50	5.60	66	11 13	1.05	23 46	1.40
30 M	05 16	5.30	62	17 57	5.35	57	--	--	12 18	1.25

DECEMBRE 2022										
nord										
Heure légale										
Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 J	06 25	5.10	54	19 19	5.20	53	00 55	1.60	13 32	1.30
2 V	07 49	5.05	53	20 38	5.25	55	02 09	1.65	14 46	1.25
3 S	09 00	5.15	57	21 39	5.40	60	03 19	1.55	15 55	1.10
4 D	09 56	5.35	63	22 30	5.50	67	04 23	1.40	16 55	1.00
5 L	10 43	5.50	70	23 15	5.60	72	05 17	1.30	17 45	0.95
6 M	11 25	5.65	75	23 54	5.70	76	06 03	1.20	18 28	0.95
7 M	--	--	--	12 05	5.70	78	06 43	1.10	19 06	1.00
8 J	00 31	5.70	78	12 43	5.80	79	07 21	1.00	19 42	1.00
9 V	01 07	5.75	78	13 21	5.80	78	07 57	0.95	20 16	1.05
10 S	01 42	5.70	77	13 56	5.75	75	08 34	0.95	20 51	1.15
11 D	02 15	5.65	73	14 31	5.70	71	09 10	1.00	21 25	1.25
12 L	02 49	5.55	68	15 09	5.55	65	09 45	1.10	22 00	1.40
13 M	03 26	5.40	61	15 49	5.35	58	10 20	1.25	22 35	1.55
14 M	04 08	5.20	54	16 34	5.20	51	10 57	1.35	23 15	1.70
15 J	04 54	5.05	47	17 26	5.00	44	11 40	1.50	--	--
16 V	05 48	4.90	42	18 23	4.90	40	00 02	1.80	12 30	1.55
17 S	06 48	4.80	40	19 24	4.90	40	00 57	1.85	13 31	1.60
18 D	07 51	4.85	42	20 28	5.00	45	02 05	1.85	14 44	1.55
19 L	08 53	5.00	49	21 28	5.20	53	03 20	1.75	15 53	1.35
20 M	09 51	5.25	59	22 22	5.40	64	04 23	1.55	16 52	1.15
21 M	10 42	5.50	70	23 11	5.65	75	05 18	1.35	17 44	1.00
22 J	11 30	5.75	80	23 57	5.80	85	06 08	1.10	18 33	0.85
23 V	--	--	--	12 17	5.95	89	06 57	0.95	19 22	0.75
24 S	00 44	5.95	92	13 07	6.10	95	07 46	0.75	20 11	0.70
25 D	01 33	6.00	96	13 58	6.20	97	08 35	0.65	21 01	0.75
26 L	02 23	5.95	96	14 50	6.15	95	09 25	0.60	21 51	0.80
27 M	03 14	5.85	92	15 43	6.00	89	10 16	0.60	22 41	0.95
28 M	04 04	5.70	84	16 37	5.80	80	11 08	0.70	23 33	1.15
29 J	04 56	5.55	75	17 35	5.55	69	--	--	12 03	0.85
30 V	05 52	5.35	64	18 41	5.30	60	00 29	1.35	13 02	1.00
31 S	06 59	5.20	56	19 51	5.15	53	01 28	1.50	14 05	1.15

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Consultez les arrêtés sur le site de ZUYDCOOTE : www.zuydcoote.fr

M 43/2022

Arrêté accès interdit
au skatepark jusqu'au 31 décembre.

M 44/2022

Arrêté de réglementation
permanente de la vitesse
Rue du Chemin Privé.

M 54/2022

Reprise de sépultures en terrain
commun au cimetière communal
à partir du 10 juillet.

M 63/2022

Arrêté d'ouverture « Le Kotje
le 7 octobre.

M 64/2022

Défilé de la Saint-Martin
Départ le 10 novembre à 17h45
à l'Espace Robert Merle.

M 65/2022

Arrêté de circulation
Cap Rando Littoral
Le 13 novembre.

M 67/2022

Arrêté de stationnement
Marché de Noël
Du 25 novembre
au 27 novembre
devant l'Espace Robert Merle,
rue du Sémaphore.

M 66/2022

Arrêté de circulation
Open VTT des Dunes de Flandre
le 11 décembre
- rue du Sémaphore
- chemin des Dunes
- bd Vancauwenbergh
- allée du Dr Jeanne Nigoul
- sur la piste cyclable.

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Au cours du dernier trimestre, Madame le Maire a réceptionné la démission de 2 conseillers municipaux, Marie BOUCHERY et Jean-Noël VANVINCO, qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat jusqu'en 2026. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur implication pour la commune de Zuydcoote.

Vous le constaterez la liste d'opposition a encore décidé de ressortir son sempiternel sujet d'expression libre : la critique stérile. Devons-nous leur rappeler que le fait de les avoir convoqués au conseil municipal le jeudi soir est réglementaire ou peut-être encore que la commune n'est légalement tenue de ne leur transmettre que les convocations accompagnées de l'ordre du jour du conseil municipal alors que leur sont transmis aujourd'hui l'ensemble des éléments permettant leur parfaite information sur les sujets inscrits à l'ordre du jour ?

Il faut dire que leur inexpérience criante en tant qu'élus ne leur permet certainement pas d'être au fait de la réglementation.

Cependant, nous pensions tout de même qu'ils étaient au moins intimes avec le concept de Démocratie. Or, à la lecture des courriers transmis par les élus d'opposition à Monsieur le Préfet de Région et à Monsieur le président de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour leur demander d'user de

leurs prérogatives afin d'empêcher la réalisation du projet d'aménagement, pourtant validé par le conseil municipal et par les Zuydcootois lors des 3 dernières élections municipales et une fois encore lors de l'enquête publique, il est permis de douter sur leur compréhension pleine et entière de ce qu'est la Démocratie.

Ou alors en ont-ils une définition toute particulière : "La volonté de quelques-uns doit être imposée au plus grand nombre » ?

Comme vous le savez, ce n'est pas ce que nous, conseillers municipaux de la majorité, défendons. Comme précité, ce projet porté par les élus depuis 2008 a recueilli l'assentiment des Zuydcootoises et Zuydcootois à de nombreuses reprises, a recueilli l'assentiment des services communautaires et de l'Etat ainsi que du tribunal administratif de Lille et pourtant les élus de l'opposition continuent de s'y opposer bec et ongle.... Ces gesticulations en étant presque ridicules.

En tout état de cause, il leur sera difficile de nous reprocher à l'avenir notre réticence à collaborer avec eux sur les projets communaux maintenant qu'éclate au grand jour leur mépris envers les décisions du conseil municipal, dont ils sont élus, et les choix des habitants de Zuydcoote qu'ils sont censés représenter.

Aussi, nous avons pris la décision de cesser ce jeu de "ping-pong" dans les prochains numéros de la gazette. En effet, ce va et vient incessant concernant la zone

d'aménagement n'a d'autre intérêt que de permettre d'exister à une liste d'opposition qui visiblement ne fait que peu de cas de la volonté de ses concitoyens et du débat démocratique.

Nous préférons maintenant nous concentrer sur l'arrivée prochaine de l'hiver et tout ce que cela implique en termes de magnifiques festivités à Zuydcoote, avec notamment cette année encore le village de Noël.

En revanche, nous souhaitons vous informer que dans le contexte actuel et suite à une demande de l'Etat de réduire nos consommations d'énergie, les élus majoritaires ont pris la décision, d'une part, de réduire la quantité de décorations de Noël en les limitant aux axes principaux et, d'autre part, d'éteindre des éclairages publics en milieu de nuit (entre 23h et 5h).

Ainsi, d'ici peu, vous constaterez que les éclairages publics des quartiers résidentiels seront progressivement éteints durant ces périodes. La progression de ces extinctions est évidemment soumise aux contraintes techniques mais l'objectif, à terme, (c'est à dire d'ici à la fin de l'hiver) est de ne laisser allumer, durant toute la nuit, que les rues du Général de Gaulle et de la Résistance, le début de la Rue des Dunes, la première moitié de la Rue de Valenciennes et la rue Centrale ainsi que le Chemin privé et le Boulevard Vancauwenberghe.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année pour ce dernier numéro des gazettes de 2022.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote/Notre village en transition

Notre colistière Marie BOUCHERY a démissionné du conseil municipal. Habitant maintenant Dunkerque et n'ayant plus d'attaches à Zuydcoote, elle a estimé n'être plus légitime pour siéger. Nous la remercions pour son engagement dans ses fonctions. C'est Vincent ADAM, opérateur EDF, qui lui succède à nos côtés.

Côté « majorité », à la suite de deux démissions, le nouveau conseiller municipa-

pal qui a accepté de siéger réside en Corse. Nous avons hâte de débattre avec lui lors du prochain conseil municipal ! Espérons pour lui que nous ne serons pas prévenus de la tenue du conseil le vendredi pour le lundi suivant, comme ce fut le cas en septembre.

Lors de la réunion d'information sur le projet de lotissement, Municipalité et promoteur ont annoncé leur priorité : d'abord la construction du Lidl et de son parking. Ensuite les maisons individuelles, dont les premières seront habi-

tables au second semestre 2024. Ensuite ? Rien de précis sur l'école : peut-être 2026 ? ou 2027 ? Et pourtant, on nous martèle qu'elle est, depuis 2008, « la priorité absolue » ...

Pendant ce temps à Leffrinckoucke, les élus viennent de décider d'abandonner un projet similaire sur 7 ha de terres agricoles, qui garderont donc leur vocation : nourrir la population. Nous saluons leur courage et leur clairvoyance.

Nous contacter :

boucheryferynfinance@gmail.com



Louis Henri DEWULF

1889

Au début du 20^{ème} siècle, Louis Henri François DEWULF (1843-1913) était propriétaire à Zuydcoote de toute la partie de ce qu'on appelle maintenant la dune au lierre.

Il résidait au Château des Oyats.

Louis DEWULF est le fils de Louis Frédéric DEWULF (1815-1885), négociant et armateur. Son père fonde, en 1838, une maison de commerce qui importe de petites cargaisons de graines de lin, de graines à battre et d'avoine en provenance de Belgique ; il les vend sur le marché de Bergues. Il épousera la fille d'un négociant lillois, CAILLERET (1821-1889) qui lui donne huit enfants. Le 13 juin 1851, il reçoit du roi Léopold 1er les lettres de provision qui l'accréditent comme consul de Belgique à Dunkerque et il exerce cette charge jusqu'à sa mort en 1885.

A partir de 1853, il ajoute à son négoce l'armement pour l'Islande. Il achète son premier navire, le brick-goélette Céleste Rose en 1856. Suivent les goélettes Victoire et Décidée.

Peu de temps auparavant, il avait appelé dans ses affaires deux de ses fils, dont Louis Henri (celui de Zuydcoote), qui poursuivent le développement de l'entreprise, achetant notamment en 1890 une ancienne filature de filets de pêche près du canal de Bergues, pour y créer la première industrie de riz colonial, gérée ensuite par son petit-fils Paul et le cousin de Paul, Pierre.

Paul (1876-1969), à la mort de son père en 1913, prend la direction de la Société DEWULF et Cie (Rizerie du Nord). Parallèlement à ses activités professionnelles, il se dévoue dès 1913 à sa charge de consul de Belgique, succédant à son



père ainsi qu'à son grand-père. Il assure cette charge jusqu'en 1960 où son fils Paul lui succède, perpétuant ainsi une tradition familiale plus que centenaire. C'est en 1873 que M. Louis Henri François DEWULF épouse Anne Marie Jeanne DOCXILLE, dite Laure GUYE.

C'est à partir de 1889 que le couple commence à acheter des terrains sur la commune de Zuydcoote.

Ils ont acheté à Mlle MALO, 5 hectares en 1889, à M. François BOUVRY, 600 m² en 1891, à M. Armand THOORIS, une maison démolie en 1891, à M. Charles SONNAERT (maître de pêche) et Marie Joséphine JACQUEMET, 9 ares en 1891, à Mme Marie Jeanne DELMOTTE, une parcelle de jardin et dunes (enchère) d'un hectare en 1890, à la commune de Leffrinckoucke, un hectare en 1899 et un échange de terrain avec le sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer (un triangle de 120m² en 1904.

Les relations avec les maires de

l'époque M. BRIET, M. Lucien DESWARTE étaient pour le moins difficiles. M. DEWULF intentant des procès envers la mairie car celle-ci l'accusait d'acquisition illégale de terrain, il était considéré comme l'ennemi de la commune (conseil municipal d'octobre 1900).

Le bornage de l'ensemble de la propriété a été fait le 27 novembre 1909 avec le maire Lucien DESWARTE.

M. Louis DEWULF est décédé en vacances à Hyères (Var) le 18 mars 1913. Mme DEWULF GUYE est décédée à Voutezac (Corrèze) le 17 avril 1945.

Patrick Oddone
le dictionnaire biographique dunkerquois
Voix du nord 20 mars 1975